



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

309 RUE SAINT-PAUL
Boite de Poste 9175

JOSEPH BEGIN

Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell Main 0174.

La Croix

JOURNAL CATHOLIQUE

309 RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL.

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENTS

(Payables d'avance)

CANADA

1 an, \$2; 6 mois, \$1.00

EN VILLE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

ÉTATS-UNIS

ÉTRANGER (Union postale)

1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

Un numéro, 5 sous

PENSÉE DU JOUR

Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.

LEON XIII

Le Cléricalisme, voilà l'ennemi!

Tel fut le cri de guerre jeté du haut de la tribune par le trop fameux juif Gambetta; cri préparé depuis longtemps dans les arrières loges sous la direction et l'inspiration secrète du pouvoir occulte exercé par les fils d'Israël, grands maîtres de la franc-maçonnerie.

Aussi, depuis cette époque, l'anticléricalisme n'a cessé de prendre des proportions effrayantes et avec l'anticléricalisme la déchristianisation de la France.

Une campagne, contre le clergé, tantôt ouverte, tantôt sourde, selon les besoins, a été entreprise et menée avec une hypocrisie et une tenacité étonnantes.

Des hommes sans conscience, sans patriotisme et sans foi se sont vendus à la judéo-maçonnerie. Ils n'ont pas eu honte de trahir, pour quelques plats de lentilles, les intérêts les plus sacrés de leur pays.

Grâce à eux, grâce à leur sottise cupidité, grâce à leur ambition démesurée, les fils dégénérés de Jacob ont pu mettre la main sur notre mère-patrie et en faire leur proie. Ils s'en sont rendus maîtres non pas, bien entendu, pour la faire grande, forte et prospère, mais pour l'abrutir, la dépeupler et la soumettre à leur insatiable rapacité.

Pour en arriver à ce point, ils n'ont reculé devant aucune infamie; le programme tracé en quelques mots par Gambetta a été suivi à la lettre et même dépassé, car, non-seulement on a attaqué le clergé avec une perversité diabolique, on s'est encore jeté avec fureur sur les communautés religieuses et on les a dispersées aux quatre vents.

Ces communautés religieuses que le peuple aimait et vénérait, ces communautés dont les membres, pour la plupart, émergeaient du peuple et se dévouaient tout entiers pour le peuple, ces communautés qui faisaient la gloire et la force de la France par les nombreux missionnaires qu'elles donnaient à l'Orient et à l'Occident, par leurs milliers d'institutions de bienfaisance, de petites et hautes écoles si florissantes, ont été calomniées, méprisées, traquées et dépouillées... Tout cela a été fait, bien entendu, dans un but soi-disant humanitaire, au nom de la nation française. Mais en dernier ressort pour le très grand bénéfice de la haine sectaire des fils des communards, des sans-culottes, des panamistes et des dreyfusards!

En Canada, où en sommes nous? Laissons, un moment, les provinces du Nord-Ouest et de l'Ontario de côté; on sait ce qui se passe là-bas, quel esprit règne dans ces parages dominés par les tripoutins et où le triangle et la truelle jouent non pas le rôle de protecteurs des droits acquis, mais celui du plus fort, et où les catholiques, quoique les premiers occupants du pays, sont réduits, contre toute justice, à se mouvoir, en matière d'instruction, dans le cercle de fer que le compas maçonnique leur a tracé.

Arrêtons-nous à notre belle et intéressante province de Québec et

examinons un peu ce qui s'y passe. Sans doute plusieurs diront qu'ici « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles »... Cependant, il n'est pas difficile, pour quiconque veut être observateur, de remarquer bien des choses anormales et indicatrices d'un singulier état d'esprit.

Les frères trois points ont beau étendre leur tablier pour dérober aux regards des profanes les nombreux reptiles qu'ils nourrissent, ils ne peuvent empêcher qu'ils ne soient vus avec leur tête hideuse et grimaçante!... C'est-à-dire que certains individus trop forte-ment suggestionnés par la synagogue ou la loge, ce qui est en somme tout un, ont compromis la situation et donné l'éveil.

« Ces gens ne sont pas des nôtres », disait aux juifs, ses amis, un de nos petits journalistes canadiens-français, en parlant de ceux de ses compatriotes qui ne veulent pas se laisser suggestionner!... « Le clergé dominant. — Sachons distinguer l'Église du clergé. — Pourquoi l'Église s'allie-t-elle avec ses faiblesses et ses imperfections (Communautés religieuses). — Pourquoi s'oppose-t-on à l'uniformité des livres, à la gratuité de l'enseignement, à la création d'un ministère de l'instruction publique, toutes choses qui s'imposent », clamait une petite feuille hebdomadaire. Une autre feuille ne veut pas voir de religieux au parlement, ni les Jésuites donner l'hospitalité à un Monsieur qui refuse de s'allier à un certain bloc afin de rester indépendant. On refuse aux universités catholiques les subsides suffisants pour ouvrir des cours spéciaux et on construit à grands frais une école soi-disant de hautes études commerciales où nous verrons se couvoyer, dans un milieu parfaitement neutre, catholiques et protestants, Juifs et Chinois, libres penseurs et athées. « C'est le journal des curés », s'écrient en chœur certains politiciens dévoyés; comme si le journal des curés ou supposé tel ne méritait pas autant la confiance populaire que le journal de Langlois, de Barthe, d'Helbronner, de d'Hellencourt et consorts.

Certes, on ne crie pas ici comme au parlement français: *Le cléricalisme, voilà l'ennemi!* nous ne sommes pas assez bien préparés pour recevoir ces coups de clairon!... Mais on se le dit en petit comité, on le soufflé discrètement à l'oreille de celui-ci et de celui-là, on répète à qui mieux mieux le refrain sectaire sorti des loges orangistes de l'Ontario: *La hiérarchie... l'influence indue.* C'est-à-dire, on veut bien laisser au prêtre le droit de dire la messe, de confesser, de visiter les malades, de rester au presbytère, mais on lui refuse celui de se mêler d'une question même politico-religieuse. C'est-à-dire encore, l'ivrogne qui se vend pour un verre de gin, le juif, le franc-maçon et le socialiste auront le droit de faire de la politique à volonté, de cabaler, de pérorer sur les tribunes, de briguer même les suffrages du peuple, mais le curé devra se taire, il n'aura pas la faculté de mettre ses paroissiens en garde contre certains meneurs, contre certains individus dangereux par leurs idées avancées! Il parle comme tout le monde, pour faire connaître ouvertement et franchement sa pensée au sujet d'un candidat, on invoque *l'influence indue*...

Des politiciens ambitieux et cupides, des gens saturés d'un parti-

pris sot et outré se figurent bénévolement ou plutôt malicieusement que le soleil ne doit luire que pour ceux qui portent le gilet et le veston, mais que la soutane doit s'effacer et rentrer sous terre pour le plaisir de leur majesté mal équilibrée.

Et dire que ces choses se passent dans notre catholique province de Québec!... Hypocritement, insidieusement, on mine peu à peu le sens morale de notre population en inoculant petit à petit le virus des doctrines éronées, propres à corrompre les cœurs et à fausser les intelligences.

En un mot, on joue absolument au milieu de nous le même rôle qui a été joué en France. Pour comble, ceux-là mêmes qui par leur position devraient voir semblent fermer les yeux à l'évidence. Quelques journaux indépendants seuls signalent le danger qu'on s'obstine à ne croire que fictif, quand on ne va pas jusqu'à combattre ouvertement nos quelques sentinelles vigilantes. Pour d'autres, c'est la conspiration du silence; ainsi agissent la plupart de nos grands quotidiens beaucoup plus sensibles à leur sous qu'à tout le reste...

A la vue de la veulerie, de l'apathie ou de la mauvaise volonté des nôtres, faut-il se décourager? Non, certes. Au contraire, il faut redoubler d'ardeur; puisqu'il faut la guerre, faisons-la; tenons-nous en garde contre les endormeurs et les fabricants de *compromis honorables*. Le monde est plein de ces douces et bonnes âmes toujours prêtes à céder le pas pourvu que leur quiétude n'en souffre point. Pénétrons, si possible, je ne dirai pas dans le sanctuaire, ce serait un blasphème, mais dans l'antre ténébreux des fils de la veuve pour voir là ce que Satan souffle à ses satellites; suivons ceux-ci pas à pas, observons leurs actes, pesons et disséquons leurs paroles et leurs écrits, arrachons le voile qui les couvre et posons l'étiquette qui devra les livrer à la vindicte publique!...

Oui, poursuivons sans relâche notre bloc enfariné, badigeonné par l'oncle Herbet, l'un des grands architectes du grand édifice de la Ligue de l'enseignement, fille bien-aimée de la Veuve trois points. N'attendons pas que cette marâtre nous mette sous son cruel talon comme elle l'a fait pour la pauvre France: elle serait sans pitié et se rirait, sachons-le bien, de nos trop tardifs efforts.

J.-A. NADEAU

PAS DE PARADE D'ENFANTS!

Le *Star* a récemment assuré que le comité organisateur de la fête du travail, à Montréal, comité où l'élément socialiste joue un rôle prépondérant peut-être, a invité les enfants de nos écoles catholiques à parader dans ses rangs.

Nous croyons que la place des enfants n'est pas dans les parades en général. La seule qui leur convienne, c'est celle qu'ils peuvent occuper dans les processions religieuses. En dehors de ce cas, on doit les tenir à l'écart des manifestations séculières quelconques, surtout des manifestations politiques de n'importe quel parti. On est trop porté de nos jours à mêler les enfants des écoles à des démonstrations où ils n'ont que faire. Leur place est à l'école et non pas

dans la rue. Les exhibitions auxquelles on les oblige ainsi sont de nature à nuire beaucoup à leur caractère et à développer chez eux le goût de la « pose » et des tendances précoces où le petit orgueil trouve plus de satisfactions que le bon sens. Petites filles et petits garçons ne peuvent rien gagner à cette popularité qui flatte la vanité et n'a rien de commun avec la modestie qui convient aux uns et aux autres.

Laissons les enfants tranquilles et n'en faisons pas de petits « manifestants ».

Maxima debetur puero reverentia. Ils ne sont pas faits pour la vie publique et pour être livrés en spectacle

Les parents, les instituteurs et les commissaires d'écoles savent sans doute à quoi s'en tenir sur ce point.

PATER FAMILIAS

L'abomination maçonnique dans les lieux saints

Nous lisons dans la *France chrétienne*, de Paris, organe du conseil anti-maçonnique de France:

« Le futur temple maçonnique. L'Action (feuille blocarde, de Paris) se demande ce que l'on pourra bien faire de la basilique du Sacré-Cœur, quand un loi, que ce journal espère prochaine, l'aura désaffectée du culte catholique et livrée à la Libre-Pensée.

« A cette question elle donne elle-même la réponse et elle propose que l'édifice devienne un Panthéon populaire où seraient enterrés « les héros obscurs, martyrs des causes populaires, « victimes de l'humble devoir ».

« Le rêve de l'Action ne manque pas de symbolisme. Sur la montagne Sainte-Geneviève, le monument de Soufflot, sur la butte Montmartre, le Vœu National, devenus tous deux les temples de l'homme déifié maçonniquement, caractériseraient bien la conquête définitive de la France par la Révolution qui s'est donné pour fin dernière de faire, selon le mot d'un F. ministre au citoyen Jaurès: « une humanité sans Dieu ».

« Mais l'Action est bien mal renseignée sur les volontés de ce Pouvoir occulte, de cette franc-maçonnerie, dont elle est, cependant, l'un des organes. Rue Cadet, également, on rêve de la désaffectation du Sacré-Cœur et de l'abrogation de la loi de 1873, mais ce n'est pas à un Panthéon populaire que l'on destine la basilique.

« Cet édifice inconfortable et glacial », comme dit le journal F. Bérenger, l'Action, paraît au Grand-Orient le monument désigné pour y installer ses divers services. Après l'expulsion des Jésuites en 1764, la franc-maçonnerie installa bien, dans le noviciat, sa loge des *Neuf-Sœurs*. Les projets de la secte sur la basilique de Montmartre n'ont donc rien d'étonnant. Ils sont dans ses traditions et marqueraient, s'ils se réalisaient, son triomphe sur la Foi catholique en France. »

La réalisation de ce plan satanique ne nous étonnerait point de la part des descendants de « grands ancêtres ». Ils ont pour pères des FF... qui ont transformé la cathédrale de Notre-Dame de Paris, en temple de la *déesse Raison*, substituée à Dieu au nom des *droits de l'homme* contre Dieu. Leurs prédécesseurs ne se sont pas bornés, sous Louis XV après l'expulsion des Jésuites de Paris à la suite d'un complot maçonnique international, de loger dans la chapelle du noviciat les *Neuf-Sœurs*, loge chapitrale où le F. Voltaire fut affilié pompeusement, ayant été initié F. M. par la Grande Loge d'Angleterre à Londres, en 1726. Ils ont installé en outre une maison malfamée dans le noviciat même, reliée au nouveau temple maçonnique.

Actuellement, dans la chapelle des Capucins de Paris, expulsés de France et réfugiés en Belgique, les FF. MM. de l'*écossisme* (33 fois parfaits) ont ins-

tallé le temple et les locaux de leur « suprême conseil ».

A Rome, après la brèche de la *Porta Pia*, la maçonnerie italienne s'empara du palais Borghèse pour s'y installer par les soins de F. Lemmi et l'on sait ce que celui-ci fit alors de la chapelle et de l'autel contenus dans ce palais avec la complicité et l'argent du gouvernement italien dont le F. Gioletti était alors un des ministres, comme il l'est encore aujourd'hui. Le plan du « suprême conseil » (33 degrés) et du gr. or. d'Italie est de trôner un jour, au Vatican même et dans la Basilique de Saint-Pierre...

UN « PROFANE »

LE DROIT DE « VETO » DANS LES CONCLAVES

On se rappelle qu'en 1904 le Pape avait promulgué une Constitution apostolique qui abolissait le droit de veto et frappait d'excommunication tout cardinal qui oserait désormais, dans un conclave, se faire le porte-parole d'un gouvernement pour exclure un autre cardinal.

Cette Constitution, tenue secrète pendant quatre ans, a été publiée au printemps dernier dans le *Recueil des Actes du Saint-Siège* et dans la *Croix*. Aujourd'hui, plusieurs journaux italiens annoncent que le gouvernement espagnol aurait adressé au Vatican une note diplomatique, dans laquelle il protesterait contre cette Constitution apostolique et déclarerait ne pas vouloir renoncer à son droit de veto.

L'*Echo de Paris* se dit en mesure d'affirmer que cette nouvelle est complètement fautive. Des trois puissances qui possédaient jusqu'à ce jour le droit de « veto », la France, l'Autriche et l'Espagne, aucune n'a songé à protester contre l'acte de Saint-Siège, qui revendique la liberté des conclaves et décrète l'abolition d'un privilège qui n'a plus aujourd'hui sa raison d'être, et l'Espagne moins encore que les deux autres puissances, puisqu'elle entretient avec le Saint-Siège les relations les plus cordiales.

D'ailleurs, à supposer qu'un gouvernement eût songé à réclamer à Rome, contre l'abolition du droit de « veto », le Vatican n'eût tenu aucun compte de cette protestation, et l'aurait considéré comme nulle et non avenue.

La vérité est que le droit de veto, tel qu'il a été exercé dans les conclaves antérieurs, a vécu, et que le cardinal Rampolla en aura été la dernière victime.

Départ de six Religieuses pour la Chine

Le 8 septembre courant, six religieuses professes des Missionnaires de l'Immaculée, Conception quittaient Montréal pour aller exercer l'apostolat en Chine, sous la houlette de Mgr Merel, évêque de Canton.

Le soir, à cette occasion, il y eut à la cathédrale un Salut solennel du Très Saint Sacrement. Sa Grandeur Mgr Bruchési fit une allocution de circonstance dont nous détachons les lignes suivantes: « *Et reductis omnibus secuti sunt cum...* je ne saurais dissimuler mon émotion, mes frères. Des théâtres sont ouverts; je vois le peuple s'y porter en foule; assister à des spectacles plus ou moins convenables, mais sans peut-être. On va se divertir pendant deux heures, et jeunes gens et jeunes filles, la soirée terminée, retourneront chez eux, étourdis encore du plaisir, et diront: « Nous nous sommes bien amusés. » Cela leur suffit. Pour nous, nous assistons à une scène plus belle, plus reconfortante, plus consolante que celle des lieux de plaisir, j'y vois six jeunes religieuses qui vont partir pour la Chine où elles travailleront à gagner des âmes. Ce ne sont pas les premières missionnaires que le pays a données à l'Église. Il y a longtemps que les Sœurs de la Providence et les Sœurs Grises ont pris le chemin des pays infidèles: sont allées dans l'ouest, pour répandre la bonne nouvelle de l'Évangile parmi les peuplades sauvages. D'autres jeunes filles inspirées par l'amour de Dieu sont

allées plus loin encore. On trouverait des Canadiennes sous presque toutes les latitudes — en Afrique, aux Indes, au Japon.

« C'est la première fois que le Canada voit partir des missionnaires d'un institut national dont le but exclusif est l'apostolat dans les missions étrangères. »

Les noms de ces braves Canadiennes méritent de passer à l'histoire; les voici: Sœurs Marie de Lourdes (Mlle Zenaïde Marcoux), Saint-Joseph (Mlle Emilda Charbonneau), Marie de l'Enfant-Jésus (Mlle Philomène Trudel), Saint-Pierre-Claver (Mlle Adèle Hébert), Saint-Jean l'Évangéliste (Mlle Rachel Lalumière) et Marie de Saint-George (Mlle Corinne Crevier).

Nos lecteurs savent que l'institut des Missionnaires de l'Immaculée-Conception fut fondé à Montréal en 1902 par l'abbé Bourassa sous le nom d'École apostolique et qu'il reçut sa constitution de Pie X en 1904. C'est donc une congrégation d'origine canadienne-française, digne, à ce titre, de tous nos encouragements.

LA CHARITÉ DE PIE X.

Le Pape va faire publier incessamment un état justificatif de l'emploi des fonds qui lui ont été confiés pour le soulagement des sinistrés du dernier tremblement de terre de Sicile et de Calabre. Le total des recettes est de plus de huit millions de lires, sur lesquelles trois millions ont été employés à la reconstruction et la réparation d'église; deux millions pour l'entretien d'orphelins et le reste pour baraquements, secours, etc.

En outre, le Pape a donné, sur sa cassette particulière, un million pour la reconstruction des séminaires.

Autour du Concile

Les Sessions solennelles seront publiques et auront lieu à la Basilique. La Congrégation des Evêques se réunira cinq fois par semaine au salon de l'Archevêché. Chaque semaine aussi, il y aura trois réunions synodales, composées de tous les membres du Concile, et qui se tiendront dans la salle des Promotions, à l'Université Laval; et cinq réunions de chacune des Commissions, qui auront lieu en diverses salles de l'Université.

Il y aura sept de ces Commissions; et chacune comprendra environ vingt membres, dont quatre ou cinq évêques.

Vers le milieu de la semaine, et jeudi au plus tard, les Pères et autres membres du Concile arriveront à Québec.

Chacun des Evêques sera reçu, en débarquant du train ou du vapeur, par des prêtres représentants S. G. Mgr l'Archevêque de Québec. Après une courte prière à la Basilique, en costume de cérémonie, Nos Seigneurs iront saluer Sa Grandeur.

Dans l'après-midi de jeudi, aura lieu avec grande solennité la réception officielle de S. E. Mgr Sbarretti, Délégué apostolique et président du Concile.

Mgr le Vicaire général recevra Son Excellence à la gare du Pacifique. Dans un salon même de la gare, Son Excellence prendra le grand costume de cérémonie, et se rendra à la Basilique où le recevront S. G. Mgr l'Archevêque, les Pères et les autres membres du Concile.

Vendredi et samedi se tiendront des réunions préliminaires, où l'on préparera de façon prochaine la marche des travaux du Concile.

Dimanche prochain, le 19, se fera très solennellement l'ouverture du Concile. Si le temps le permet, Mgr le Délégué, NN. SS. les Evêques et les Prêtres, les autres membres du Concile et tout le clergé se rendront à la Basilique par les rues avoisinantes.

Mgr le Délégué célébrera la messe pontificale, au cours de laquelle Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, donnera en français le serment de circonstance; Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, donnera ensuite le serment en langue anglaise. Après l'office, auront lieu les cérémonies d'ouverture du Concile.

La Rev. rel. de Québec.

L'AVIATION A TRAVERS LES AGES

La traversée toute récente de la Manche par Blériot, la grande semaine de Reims, celle de Brescia vont faire de l'année 1909 une date historique dans les annales de l'aviation.

C'est le moment de rappeler succinctement le passé de ce mode nouveau de locomotion. L'une des plus brillantes conquêtes accomplies par le génie de l'homme sur la nature.

L'histoire de l'aviation vient justement d'être retracée dans les grandes lignes par M. G. Castelli, dans la Revue de physique, de mathématiques et de sciences naturelles. Il ne déplaira certes pas à nos lecteurs que nous leur en présentions un résumé.

Le début de l'histoire de l'aviation, comme de la plupart des grandes inventions élémentaires, plonge dans le merveilleux de la légende et de la mythologie.

Le premier aviateur, dont les annales de l'humanité fassent mention, est un personnage de la fable antique, Icare, fils de l'Athénien Dédale, connu de tous pour s'être un beau jour attaché des ailes et avoir volé, volé si haut, que la chaleur des rayons solaires fit fondre la cire qui attachait les ailes et que le malheureux fit une chute qui passa longtemps pour le symbole de la destinée inévitable de tous ses imitateurs.

Car l'échec lamentable de l'imprévoyant inventeur n'empêcha pas quelques uns de ceux qui connurent sa tentative d'essayer le renouvellement.

Au dire de Lucien de Samosate, un Grec du nom de Menippos imagina de s'attacher lui aussi, aux épaules, des ailes de grand oiseau, des ailes d'aigle notamment, mais en prenant soin d'employer pour les fixer une matière moins fusible que la cire : il prit donc son essor monta jusqu'aux nuages, puis au-dessus plus haut toujours, supportant sans encombre la chaleur du soleil ; il monta tant et si bien que, si la légende dit vrai, il parvint jusqu'à la lune, où il rencontra un compatriote, le philosophe Empédocle. Celui-ci, comme chacun le sait, descendu peu auparavant dans le cratère de l'Etna, avait été surpris par une soudaine éruption dont la violence le lança comme un vulgaire quartier de roc jusque dans la nue, mais respecta au bord du cratère les deux sandales sandales qu'avait enlevées ce penseur économe avant de descendre dans le volcan. C'est de la légende. Entrons maintenant dans le domaine de la réalité.

Quatre cents ans avant J.-C., Archytus de Tarente, ami de Platon, construisit une colombe qui, par un mécanisme automatique s'élevait seule dans l'air.

Sautons quatre siècles : au début du christianisme, la question de la conquête de l'air se mêla à des questions théologiques : Simon le magicien, pour prouver sa divinité, entreprend de voler dans les airs ; il s'élève, en effet, ou plutôt le démon l'élève mais, à la prière de Saint Pierre, le sortilège cesse et le magicien, tombé aussitôt, se fracasse le corps.

Après quoi, pendant dix siècles environ, on n'entend plus parler d'aviation. La première tentative nouvelle se produisit au XIe siècle, à Constantinople, et a pour auteur un sarrasin qui parle de se jeter du haut de la tour de l'Hippodrome en présence d'une foule immense, de l'empereur et du Sultan des Turcs ; son appareil consistait en de larges habits munis d'ailes, destinés à amortir sa chute. Il se jette donc du haut de la tour ; mais le mécanisme hétéroclite ne fonctionne pas, et le sarrasin se brise tous les os dans une culbute épouvantable.

Vers le même temps, à l'autre bout de l'Europe, un Bénédictin anglais, Olivier de Malmesburg, se fabriquait deux paires d'ailes pour les pieds et pour les mains et s'élançait également du haut d'une tour. Il réussit à franchir environ 120 pas de distance, après quoi patafata ! On relève l'expérimentateur les deux jambes brisées.

Encore 400 ans. Nous sommes au XVIe siècle. A Pérouse, vivait un savant qui a laissé un nom dans les mathématiques, J.-B. Danti ; il se passionne pour l'aviation, et invente un système ailé qui lui permit, dit la chronique, de voler à plusieurs reprises, comme l'a fait depuis le comte Zeppelin ; il avait choisi pour théâtre de ses exploits, le lac de Trasimène. Danti, si la chronique est véridique, serait donc le premier aviateur heureux.

Jusqu'à ce moment, les aviateurs paraissent avoir eu tous des préférences, commandées peut-être par les nécessités,

pour le plus lourd que l'air. Vers le début du XVIIIe siècle apparaissent les premiers essais du plus léger que l'air. Ces essais restent loin encore des futurs mont-golfières ; mais ces appareils primitifs mettent déjà en œuvre des moyens qui font présager l'invention prochaine des ballons.

C'est ainsi qu'un physicien portugais tenta de s'élever en l'air dans une sorte de grande cage recouverte de papier et à l'intérieur de laquelle se trouvait un brasier ; l'expérimentateur réussit à quitter terre, mais la machine alla heurter la corniche du palais royal et s'y brisa.

Après lui un religieux, le P. François Lana, proposa de construire une nacelle munie d'une voile et de quatre globes sphériques où l'on aurait fait le vide. Cet appareil fut-il construit et expérimenté ? On n'en sait à peu près rien, pas plus que de la valeur pratique de l'idée du Portugais Barthélemy Laurogão qui proposa de construire une sorte de ballon ayant la forme d'un oiseau et qui serait mù par une force interne.

L'année 1783, avec la découverte si féconde des frères Montgolfier, ballon sphérique à air chaud avec lequel ils firent d'heureuses ascensions, marque la première grande date dans l'histoire de la conquête de l'air. Le secret de cette découverte mémorable était l'application du principe d'Archimède, vieux de plus de deux mille ans. Elle portait le coup de grâce pour un long temps, aux applications du plus lourd que l'air. Il resta cependant des partisans de ce dernier procédé ; mais dès cette époque, l'art de la locomotion aérienne bifurqua et se divisa en deux branches : l'aérostatique et l'aviation proprement dite, dont la première accapara pendant un siècle presque toute l'attention des expérimentateurs.

L'évolution de l'aéronautique, depuis la montgolfière gonflée à air chaud jusqu'aux dirigeables actuels des types Lebaudy en France, Zeppelin, Gross et von Parseval en Allemagne, en passant par le ballon sphérique à l'hydrogène ou à gaz d'éclairage, est trop connue pour que nous la retracions ici. Rappelons seulement que les grands initiateurs de la pratique des dirigeables ont été le commandant français Renard et le Brésilien Santos Dumont, qui réussit le premier les grands vols publics.

La cause de l'aviation paraissait beaucoup plus mal en point que celle de l'aérostatique. Chose bizarre : elle dut son relèvement à un jouet d'enfant : le cerf-volant.

Dès 1758, le grand mathématicien Euler disait : « Les cerfs-volant, ces petits jouets d'enfant, négligés par les savants, peuvent donner lieu à des réflexions profondes ». Euler était prophète : en effet dit M. Castelli, c'est le cerf-volant qui a été l'origine de l'aéroplane et l'aéroplane est la machine qui permettra un jour à l'homme de voler couramment, à travers les airs.

Qu'est-ce, en somme, que l'aéroplane, sinon un cerf-volant autonome, c'est-à-dire dépourvu de la ficelle qui le force à s'élever en résistant au vent et qui est remplacée par une hélice tournant dans l'air ?

L'origine du cerf-volant est obscure autant qu'ancienne. Certains en attribuent l'invention au général chinois Hsün, qui vécut environ 200 ans avant J.-C. Quel qu'en soit l'auteur, l'invention resta sans effet pratique. Elle ne passa dans le laboratoire des savants que vers 1749 ; mais il faut arriver jusqu'en 1884 pour voir attacher un objet à la queue d'un cerf-volant, expérience souvent répétée ensuite pour enlever des appareils de météorologie et de photographie. Parmi les expériences intéressantes de cerf-volant, il faut retenir surtout celles de Le Bris, en 1856, de Baden Powell et de Harrgrave en 1881, de Wise en 1897, et plus récemment du sous-lieutenant Selfridge le même qui en septembre 1908, périt d'une manière si tragique en expérimentant l'appareil de Orville Wright.

L'usage des cerfs-volant fut précédé par celui des parachutes. Ceux-ci sont réellement les premiers appareils plus pesants que l'air tout-à-fait autonomes ; mais leur principe ne devait pas être aussi fécond pour le développement de l'aviation que celui des cerfs-volant.

L'invention des parachutes est attribuée à Léonard de Vinci. Ils donneront lieu à beaucoup d'expériences dont les plus célèbres sont celles de Fanst Veranzino, en 1617, de Ruggeri, à Marseille, en 1830, et plus récemment de Wilfrid de Fonvielle. Les perfectionnements qui furent apportés, vers 1850, devaient être utilisés plus tard par les constructeurs d'aéroplanes.

Revenons maintenant à ceux-ci.

Si l'on laisse de côté quelques vols

accidentels et isolés, d'ailleurs assez mal contrôlés, le premier qui réussit une série de vols considérables et répétés fut l'inventeur allemand Otto Lilienthal qui, en 1896, mourut victime de son audace. Lilienthal accomplissait des vols planés ; il s'élançait du haut d'une tour ou d'un rocher et, s'abandonnant à l'action de la gravité, il obtenait une vitesse suffisante pour franchir en l'air des distances appréciables. Elles furent de quinze mètres au début, elles atteignirent ensuite une centaine de mètres.

Ces expériences furent continuées par l'Anglais Pilcher. Celui-ci, au lieu de s'élever de haut, attachait deux chevaux à une corde dont il tenait l'autre bout, les lançait au plein galop et, par l'effet de la vitesse, s'élevait comme un cerf-volant ; quand il était arrivé assez haut, il portait le corps en avant, abandonnait la corde et le cerf-volant devenait aér plane, décrivant dans l'espace une trajectoire à la retombée. Pilcher, comme Lilienthal, périt dans un accident.

Parmi les aviateurs qui le suivirent, une mention spéciale doit être faite de l'ingénieur Chanut, de Herring, de Avery et du capitaine Ferber. Celui-ci, qui doit concourir, si nous ne nous trompons pas, à la grande semaine de Champagne, est l'auteur du fameux axiome, classique en matière d'aviation : « Concevoir un appareil d'aviation n'est rien ; le construire est quelque chose ; l'expérimenter est tout. »

Et l'on arrive ainsi aux grandes et décisives expériences de Santos-Dumont, qui fut l'initiateur heureux de la pratique de l'aviation comme il l'avait été de l'aérostatique dirigeable, en accomplissant, le 15 décembre 1906, un vol de 220 mètres en vingt secondes. M. Armand Hertz et le cohéreur de Branly, créa la télégraphie sans fil. Santos-Dumont en mettant en œuvre et en expérimentant l'aéroplane de Lilienthal et le cerf-volant de Hargrave et en employant l'hélice, mue par un moteur, comme propulseur, construisit le premier aéroplane.

Cette fois, le dernier pas était franchi. Bientôt les vols de Santos-Dumont furent dépassés par Farman, par Delagrange, par les frères Voisin, par les frères Wright, et finalement par Blériot et par Latham. La grande date du 25 juillet dernier à laquelle Blériot réussit à traverser la Manche, restera inoubliable.

LE TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

A l'occasion du septième centenaire de la fondation de l'Ordre franciscain, le Saint-Père a adressé au T. R. Père Ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs une lettre dont nous citons ce passage sur le Tiers-Ordre :

« A ces fondations, s'est ajoutée celle du Tiers-Ordre merveilleusement apte à restaurer la sainteté des mœurs dans toute la chrétienté ; car il comprend les deux sexes et n'exclut aucun état, aucune condition de vie. Cette création a excellamment pourvu aux besoins de tous ceux qui ne pouvant, n'y étant pas appelés par Dieu, suivre saint François dans les couvents, désiraient cependant, tout en accomplissant tous leurs devoirs particuliers, tendre au ciel sous la conduite du Saint.

« Aussi, dès que cette association se fut répandue en Italie et dans les pays voisins on vit aussitôt renaître le culte des vertus chrétiennes privées ou publiques, et, depuis lors, partout où elle fut en honneur, elle porta des fruits semblables ; en sorte qu'on pourrait dire en toute vérité que, si saint-François n'avait rien fait de plus pour l'Eglise, il devrait encore, pour ce seul fait, être compté parmi les hommes qui ont le plus admirablement mérité de l'Eglise.

« Nous souhaitons et implorons de Dieu que le prochain centenaire solennel apporte des bénédictions à tous les fils du patriarche d'Assise ; mais nous désirons particulièrement que ces fêtes soient le signal d'un développement pour le Tiers-Ordre. Car, que pourrions nous désirer, d'ailleurs, en ces temps où les lois chrétiennes sont si négligées, si méprisées dans la communauté familiale, dans les relations sociales, dans le gouvernement des Etats, que pourrions-nous désirer de plus que de voir s'accroître cette association pour infuser dans les veines des sociétés l'esprit de la doctrine et de la discipline chrétienne ?

« C'est donc à bon droit que notre prédecesseur, d'heureuse mémoire, Léon XIII, s'est appliqué avec une sollicitude particulièrement zélée à restaurer le Tiers-Ordre franciscain, et en a organisé les règles avec une haute sagesse. Nous saisissons à notre tour cette occasion

excellente de reprendre et de poursuivre le dessein de Notre prédecesseur ; quant à vous tous, qui avez à cœur la gloire de saint François et sur tout votre salut commun, nous vous exhortons avec insistance à employer tous vos soins pour que d'autres, en grand nombre, s'affilient au Tiers-Ordre et que les membres actuels se montrent disciples fervents d'un tel maître. »

La Persécution

EN FRANCE

Biens volés

Voici le passage essentiel de la lettre que Mgr Bouquet, évêque de Chartres, adresse à ses diocésains à l'occasion de la publication à l'Officiel des biens volés par le gouvernement aux paroisses de l'Eure :

« Loin d'être responsable de la confiscation de nos biens, nous déclarons que tout le poids de cette odieuse mesure doit retomber sur les législateurs qui ont rendu, comme à plaisir, inacceptable pour notre conscience, l'organisation des cultes. Pouvions-nous admettre, en effet, une organisation qui violait la constitution divine de l'Eglise, ne tenait aucun compte de sa hiérarchie, foulait aux pieds l'autorité de son Chef suprême, affectait d'ignorer les Evêques et les Curés qu'elle ne daigne même pas mentionner. »

« Encore, si on eût seulement appliqué, chez nous, aux catholiques le droit commun, si on nous eût traités comme les autres citoyens, ainsi qu'on le fait dans la libre Amérique, cette séparation eût été moins cruelle ; mais non, on nous réserve des lois d'exception, des lois forgées à dessein, en dehors du code national, pour mieux nous opprimer, pour nous enlever tous les droits, de revendication. »

« On dirait que nos adversaires semblent prendre à tâche de nous rendre la vie impossible, aussi bien dans l'ordre religieux que dans l'ordre matériel. C'est qu'on espère anéantir la foi chrétienne en affamant, en discréditant ses ministres ; de là ces confiscations, ces spoliations, ces attributions de biens séquestrés, ces évêchés, ces séminaires désaffectés, ces presbytères à l'encan ; de là ces poursuites, ces condamnations dont les membres du clergé, prêtres et évêques sont l'objet, en attendant qu'ils soient inquisités dans leur liberté et peut être bientôt dans leur vie. »

« Voilà pourquoi nous protestons contre cette injuste attribution de nos biens d'Eglise en faveur d'institutions respectables, sans doute, mais auxquelles ils n'étaient pas réservés et quine sont nullement qualifiés pour les recevoir. En agissant ainsi, nous ne croyons pas seulement défendre les droits de la propriété ecclésiastique, mais aussi ceux de la propriété privée. »

Deux lois expulsi

Ce n'est pas assez pour un jacobin d'avoir chassé de leurs maisons les évêques et les curés, après les leur avoir confisqués, il en est qui expulsent de nouveaux évêques et curés des demeures où ils sont allés chercher un abri. C'est ce qui se passe à Verdun, et de tels faits en disent plus long que des discussions ou des commentaires.

Mgr Dubois, le très distingué évêque de Verdun, a été expulsé par la force armée de son palais épiscopal de par la loi unique de séparation. Or, voici qu'il est menacé d'être expulsé de nouveau de la maison que le conseil municipal, il y a deux ans et demi, lui avait offerte au lendemain de son expulsion de l'évêché. Un bail lui avait été consenti, pour une période de trois, six, neuf ou douze ans, moyennant un loyer de 3 000 francs, que les âmes charitables l'aidaient à payer chaque année.

Or, par une récente délibération, le nouveau conseil municipal a décidé de mettre gratuitement à la disposition du gouvernement militaire de Verdun l'hôtel loué à l'évêque.

La question se pose, dès lors, de savoir si l'évêque du diocèse va continuer à résider à Verdun.

La ville tout entière proteste contre la façon dont on agit vis-à-vis de son pasteur et les catholiques de Verdun tiendront à le garder, en lui offrant une demeure digne d'un évêque.

Les bombes éclatent et tout recommence

Les attentats à la dynamite qui, au cours des derniers événements révolutionnaires, avaient complètement cessé à Barcelone pour faire place à l'incendie et au pillage, viennent de recommen-

Deux bombes ont, en effet, explosé, ces jours-ci, sur deux points différents de Barcelone. La première avait été placée sur la rue Saint-Paul, no 21, en face de la prison des femmes, où sont en ce moment détenus de nombreux révolutionnaires qui ont pris part aux récentes émeutes. C'est vers onze heures du soir, au milieu d'un violent orage, que se produisit la déflagration de l'engin ; elle ne causa que des dégâts matériels.

Le lendemain vers trois heures et demie de l'après-midi, une nouvelle bombe éclata rue du Marquis-Duero, près de la caserne Starazanas. Elle ne fit pas de victimes, mais manqua de réclamer en miettes un tramway rempli de voyageurs qui passait au même moment.

Notez que la caserne Starazanas contient également un certain nombre d'individus poursuivis à raison de leur participation aux derniers troubles.

Les autorités font, naturellement, l'impossible pour éloigner de Barcelone toutes les personnalités dont la présence peut, à leur avis, compromettre le rétablissement complet du calme.

ÇA ET LA

FAUTE D'UNE VIRGULE

Un honorable académicien français fut mordu par un chien ; un de ces accidents qui arrivent dans les meilleures familles.

Aussitôt il fait mettre le molosse en observation et part pour Paris où, avant de se faire soigner à l'Institut Pasteur, il attend fiévreusement des nouvelles du chien.

Il reçoit, au saut du lit, un petit bleu qui le fait blémir.

« Chien mange pas, enragé. »

C'était clair : il ne restait au pauvre mordu qu'à se faire inculer copieusement le virus antirabique.

A peine a-t-il subi, aux trois quarts mort, cette opération plutôt désagréable, que lui arrive un autre télégramme, rectificatif du premier, disant : « Chien mange, pas enragé. »

Et l'on niera, après cela, l'importance de la ponctuation !

COURAGE CHRETIEN

Voici une anecdote encore inédite des premiers massacres d'Adana, que nous content les Missions catholiques :

Les Turcs disent à une pauvre femme chaldéenne catholique :

— Ne crains rien : nous voulons te sauver la vie et te rendre heureuse, mais fais-toi musulmane.

Elle, aussitôt de répondre :

— Je suis chrétienne ! Chrétienne je resterai toujours.

— Tu refuses ? Eh bien ! nous te brûlerons.

— Brûlez moi.

Les bandits imbibent de pétrole ses vêtements et y mettent le feu.

— Au nom du Père, et du fils, et du Saint-Esprit ! murmure alors, en se signant, l'héroïque martyre. Elle croise les bras et demeure silencieuse, droite, impassible.

— Te voilà dans les flammes et tu ne cries pas. Ne sens-tu pas le feu ?

— Non !

— Ah ! tu ne sens rien ? Eh bien ! avec nos armes, nous irons plus vite en besogne.

Et ils l'achèvent à coups de cimeterre.

UN JEUNE VEINARD

Être fonctionnaire à oaze et toucher de bons appointements, quelle aubaine !

Cet heureux événement arrive à un jeune Anglais, nommé Anthony Lowther, qui Edouard VII, roi d'Angleterre, prit dernièrement comme page.

Ces fonctions rapportent au jeune garçon 6 000 francs par an. Et il a moins de travail qu'un attaché au ministère de l'Agriculture !

Edouard VII ne requiert ses services que six fois par an. Un magnifique carrosse vient alors le chercher à l'école et l'y ramène quand la cérémonie où il figurait est terminée.

Le jeune Anthony jouit, en dehors de ses appointements élevés, d'un privilège dont il est particulièrement satisfait. Il a droit, de par ses fonctions royales, à six semaines de vacances supplémentaires. Et il est honoré partout en raison de ses mérites !

TROP D'INTELLIGENCE ET PAS DE COEUR

On a cité, il y a quelque temps, à propos d'une statistique des suicides d'enfants, les conclusions des divers pédagogues et moralistes qui dénoncent comme une des causes de cette monstrueuse anomalie qu'est le suicide d'un enfant, la prépondérance de la culture intellectuelle sur la formation du cœur et du caractère.

Un nouveau cas vient de confirmer ce diagnostic. A Langenthal, un garçon de douze ans, « d'une intelligence extraordinaire et d'esprit extrêmement éveillé », disent les journaux, s'est jeté sous un express à la suite d'une futile discussion avec sa mère.

LE BULLETIN OFFICIEL DU SAINT-SIEGE

Le dernier numéro des Acta apostolicae Sedis publie la Bulle de canonisation de saint Joseph Oriot, qui fut lue dans la basilique vaticane, le jour de l'Ascension. Suivant la règle, la Bulle porte, après la signature du Pape, les signatures de tous les cardinaux présents en curie.

Un autre décret érige en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Kénya, dans l'Afrique orientale anglaise, et en laisse la direction aux Missionnaires de la Consolation, de Turin.

La congrégation de la Consistoriale a attribué à l'archidiocèse de Québec une petite partie du territoire de Bellevue, qui appartenait au diocèse de Nicolet, et de la paroisse Saint-Eusèbe de Stanfold ; cette portion passera à la paroisse Saint-Casimir de Somerset.

La même congrégation, interprétant la loi qui a réformé les décastères de la curie romaine, décide que la limite d'âge pour les auditeurs de Rote est atteinte aussitôt qu'ils entrent dans leur 75e année.

La congrégation du Concile précise les conditions du jeûne qui doit être observé la veille de la consécration d'une église.

Le Bulletin publie le décret par lequel la congrégation des Rites a introduit la cause de béatification du Vén. P. Paul Capelloni, Jésuite, mort à Naples en 1857.

Puis viennent, après diverses décisions du tribunal de la Rote, les lettres adressées par S. E. le cardinal Merry del Val à M. Gerlier, président de l'A. C. J. F., à M. le professeur Toniolo, président de l'Union populaire, à MM. Rozès et Dubois, éditeurs du Petit Parisien dominical, à Mgr Gieure, pour le féliciter des « Conférences ecclésiastiques sur le modernisme », à M. l'abbé Fonssagrives, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, et du 25e anniversaire de son entrée au cercle du Luxembourg.

On cause d'une bavarde incorrigible. — Celle-là, dit quelqu'un, quand elle serait dans le corbillard, elle trouverait encore moyen de causer avec le cocher.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe ont été nommés : MM. les abbés P.-P. A. Hogue, curé de Saint-Césaire ; P.-J. Cardin, curé de Saint-André d'Acton ; F.-X.-N. Boulais, curé de Sainte-Hélène ; Edmond Decelles, curé de Saint-Marcel ; C.-H. Tétréau, curé de Bedford ; P.-M.-J. Benoit, curé de Saint Pierre de Vézère ; J. R. Lussier, curé de Saint-Ignace de Stanbridge ; J. C.-A. Loisel curé d'Adamsville ; J.-A.-H. Lecours, vicaire à Saint-Valérien ; G.-A. Déjordi, vicaire à Saint-Ephrem d'Upton ; L.-C. Savoie, vicaire à Farnham ; Ernest Vézina, vicaire à Granby ; J.-A. Lamontagne, vicaire à Belœil ; F.-J. Jodoin, vicaire à Saint-Robert ; A. Ducharme, vicaire à Saint-Denis ; C.-E. Burke, vicaire à Saint-Césaire ; J.-A. Roy, vicaire à Sorel ; A. O. Fleury, vicaire à Acton-Vale ; P. N. Desmarais, aumônier de l'Académie du Sacré-Cœur, Sorel ; Vitalis Davignon, Eugène Lagacé, Philippe Desranleau, Ulric Decelles, Lucien Bernard, Rosario Tanguay, au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Par décision de Mgr l'Archevêque de Québec, M. l'abbé Aug. Vézina a été nommé assistant de M. l'abbé J. B. Ruel, au Sault-Montmorency ; M. l'abbé Daniel Guimond, actuellement à l'Hospice, a été nommé assistant chapelain à l'Assile Saint-Michel-Archange, à Beaufort.

M. l'abbé Hilaire Fortier, curé de Saint-Séverin, a été nommé à la cure de Saint-Prospère ; M. l'abbé Eugène Miller, chapelain de l'Hospice Saint-Vincent de Paul (La Crèche), chemin Sainte-Foy ; M. l'abbé A. Faucher, préfet des études au collège de Lévis ; M. l'abbé Cléophas Leclerc, professeur au Petit Séminaire de Québec ; M. l'abbé Gaudiosse Lemieux, curé de Saint-Honoré de Shenley ; M. l'abbé Elzéar Dionne, curé de la Pointe aux-Trembles ; M. l'abbé Lucien Gauvreau, chapelain du couvent de la Congrégation, à Saint-Roch de Québec.

Assemblée générale des catholiques d'Allemagne

Le dimanche, 29 août, s'est ouvert, à Breslau, le 36e congrès des catholiques allemands.

Le matin, de bonne heure, les rues sont pleines de monde, et longtemps avant l'heure, des milliers de personnes attendaient l'arrivée du cardinal Kopp.

Après la messe eut lieu le cortège traditionnel, auquel prirent part 26,000 hommes, venus de toutes les parties de l'Allemagne, de Cologne, de Berlin, de Dantzig, de Francfort, de Sietin.

M. l'abbé Kubier prit ensuite la parole, et parla de l'Eglise catholique et de la classe ouvrière.

A la séance inaugurale le président du comité local prend le premier la parole. « Loué soit Jésus-Christ ! »

L'assemblée n'a pas à s'occuper de questions politiques ou financières. Ce n'est pas une assemblée de parti, mais de catholiques, qui discuteront leurs intérêts religieux et moraux.

D'autres orateurs prirent encore la parole, notamment M. Schuurer, au nom des catholiques suisses; M. A. Arella, organe des Bavarois; M. Giessler interprète des Badois; l'abbé Kliken, du diocèse de Gnesen-Posen (Pologne prussienne); M. Trimbom, député de Cologne au Reichstag; M. Gormer, rédacteur en chef de « Katholik Tribune » d'Iowa (Etats-Unis).

L'EGLISE D'ANGLETERRE ET LA MACONNERIE

Les catholiques français qui s'imaginaient, combien à tort, il y a quelque temps, que l'Eglise anglicane était pleine de sympathie pour l'Eglise catholique, ne se doutent probablement pas des relations plus qu'intimes qui existent entre la franc-maçonnerie anglaise et la « Church of England ».

La France Chrétienne.

Notes diverses

La Gazzetta di Torino prétend que M. Giolitti, premier ministre d'Italie, a l'intention de présenter sa démission au roi à la rentrée de la Chambre.

Le chef du gouvernement en serait venu à cette détermination à cause des difficultés qui s'opposent à la solution du problème des transports maritimes, qui faillit amener en juin dernier la démission du cabinet.

Le ministre des finances, en France, vient de nommer une commission technique composée de savants et de chimistes et chargée de rechercher les moyens les plus pratiques de transformer la monnaie de bronze en monnaie d'aluminium.

Cette commission devra en particulier étudier s'il y a lieu de fondre les nouveaux sous en aluminium pur ou si un alliage avec un autre métal ne serait pas plus avantageux.

Bête comme une oie.

La petite Mme Hermance, la femme du financier, ressemblait, à s'y méprendre, à la joie héroïne de la « Cruche cassée ».

Il était allé un peu plus loin. La petite Mme Lemaret se montra très mortifiée. Ses grands yeux bleus se ternirent de larmes dont s'inondèrent ses belles joues rondes et roses, puis, profitant d'une invitation souvent renouvelée, elle partit pour la campagne, chez une tante, dans l'intention de marquer son ressentiment.

Hermance, élevée dans le luxe, ne connaissait, en dehors de Paris, que les villes d'eaux célèbres et les musées d'Italie. C'était vraiment la première fois qu'elle foulait de ses pieds nus la terre, la vraie campagne avec des arbres que l'on avait négligé de tailler, avec des bêtes en liberté, avec des gens qui n'apportaient pas, les hommes des tuyaux de poêle sur la tête et les dames des chaudrons renversés.

Hermance, vite oubliée de son dépit, battait des mains à chacune de ses découvertes: « Oh ! le beau chène ! — Mignonne, c'est un noyer. — Oh ! comme ces petits poulets nagent bien. — Ce sont des canetons. — Par exemple, leur mère est bien une poule cependant. — Oui, c'est une poule, mais qui a couvé des œufs de cane. — Tout à coup, trompant, la tête tout au bout de leur long cou, s'avança un troupeau d'oies. Il fallut se garer, car elles tenaient tout le chemin. Hermance, à leur apparition, avait pincé ses lèvres. Le mot de son mari lui était revenu à la mémoire, gâtant sa joie. Quand le bruyant régiment eut défilé et qu'on n'aperçut plus que le dandinement de l'arrière-garde, la petite Mme Lemaret soupira, et haussant les épaules: « Ah ! dit-elle, c'est bien vrai qu'elles ont l'air bête. — Sans doute, répliqua la bonne tante Julienne, mais il ne faut pas trop se fier à l'air des bêtes, pas plus qu'à l'air des gens. Les oies sont les victimes d'un préjugé. Les yeux d'Hermance s'illuminèrent, puis se baissèrent modestement comme si on lui avait adressé un compliment personnel. « Oh ! vous en êtes sûre, ma tante ? — Ma chère petite, je suis toute prête à ma chère preuve. — Oh ! oui, prouvez-le moi. — Pour cela, ma chère Hermance, le plus simple est de les suivre, ce sera le but de notre promenade. — Mais où vont-elles de ce pas ? Je n'ai pas vu de gardeuses d'oies. Elles vont se perdre ! — La gardeuse d'oies est un mythe. Les oies, mon enfant, se gardent toutes seules, premier point qui est, avouez-le, à leur avantage. Les vaches, les moutons, les cochons, les dindons seraient bien incapables de se conduire tout seuls. Mais ne flânez pas si nous voulons les rattraper... Elles doivent être au passage à niveau... Oui, écoutez-les... quel concert ! » Tassées devant la porte de fer qui coupait le chemin, les oies criaient à tue-tête. Deux jars, plus autoritaires, le cou allongé, le bec menaçant, sifflaient dans la direction du jardin de la garde-barrière. « Ah ! elles n'aiment pas attendre ! Elles savent qu'elles ont le temps de traverser l'express ne passe qu'à dix heures. Il est moins sept. » Une fillette vint en courant ouvrir le barreau ; immédiatement le concert eut tut. Jars et « oches » prirent tous la figure de gens qui remercient : « Ta, ta, ta, ta ta Bu pou-pou, pou, pou. » Les oies sont polies. A petits pas mesurés, elles traversent la voie, puis franchissent la seconde porte. Dès qu'elles sont libres, à nouveau, de leur marche, elles s'élancent, dans un silence imposant. Hermance et sa tante ont peine à les suivre. Voici la route nationale, et tout de suite la corne d'une auto se fait entendre. « Elles vont se faire écraser ! s'écria la dame aux grands yeux de biche effarouchée. — Cela m'étonnerait. »

Le troupeau, guidé par un chef invisible, prit en effet, la droite, sur la berme, laissant libre la chaussée. Au bruit de la voiture, une poule, épouvantée, s'élança au contraire du gazon sur la route et se mit à zigzaguer éperdument. L'auto corna en vain ; quand la poussière soulevée se dissipa, les oies avaient gagné du terrain en papotant, tandis que la poule n'était plus qu'une petite galette de plumes que le vent seul agitait.

Un hurlement, suivi de cris plaintifs, perça l'air à cet instant.

« Après la poule, le chien. Pauvre bête ! mais on dirait qu'ils veulent m'aider dans ma démonstration. L'oie ne perd jamais la tête ! — Elles s'envolent ! elles s'envolent ! — Elles font semblant ! elles veulent nous semer. Arrêtons nous Si, comme je le crois, elles vont à la luzerne de Colas, nous les retrouverons plus tard. — Prenons le sentier. »

Ne se sentant plus épiées, mesdames les oies reprirent leur allure habituelle, allant d'un côté à l'autre de la route, s'arrêtant, fouillant les fossés, poursuivant un insecte, puis reprenant leur pas de marche.

Hermance et son guide les perdirent quelques instants de vue, mais pour les retrouver non loin de la luzerne, dont il avait été parlé.

« Nous allons nous cacher, dit la tante. Du haut de ce plateau, derrière ce gros hêtre, nous pourrions tout voir sans être devinées. »

Ce fut, à la vérité, une comédie. Dès qu'elles arrivèrent au champ de Colas, les oies s'y précipitèrent voracement. Les oies adorent la luzerne surtout la jeune luzerne tendre et fraîche. On n'entendait que le bruit de leur bec tranchant. Elles n'avaient pas le temps de causer. Soudain, un cri retentit, un seul, poussé par une grande vieille mère oie posée à l'écart. Les gourmandes ne se le firent pas répéter. Le cou rentré dans les épaules, rampant sur leur ventre blanc, elles descendirent toutes du champ sur le chemin qu'il bordait et, les unes dans le fossé, les autres dans l'herbe du talus, se mirent à farfouiller avec une extraordinaire ardeur. Le silence était imposant. Qu'était-il donc arrivé ? Un brave paysan déboucha à ce moment, une faux sur l'épaule. Il passa près du troupeau qui faisait semblant de ne pas le voir : « Cristi ! s'écria-t-il, vous êtes bien sages, aujourd'hui, ça ne durera pas. » Il ne croyait peut-être pas si bien dire. Il n'avait pas plus tôt disparu au tournant du chemin qu'une à une les voleuses retournèrent se plonger jusqu'aux yeux dans leur luzerne favorite, tandis qu'une autre oie, dont c'était sans doute le tour de garde, restait à faire le cent pas sur la route.

« Qu'est-ce que vous dites de ce trait, ma chère Parisienne ? »

La chère Parisienne n'en revenait pas. La scène l'avait tant amusée qu'elle désira d'en revoir la répétition. Les deux spectatrices, l'une instruisant l'autre, restèrent cachées, jusqu'à ce qu'un grand-brouhaha attirât leur attention. Les oies n'étaient plus qu'un grand nuage frissonnant qui s'éloignait par-dessus les haies.

« Il est onze heures, dit la tante Julienne, elles vont boire à la rivière, à deux kilomètres d'ici. Nous irons les y guetter un autre jour, car il faut rentrer déjeuner. Ce soir, si le cœur vous en dit nous assisterons à leur retour. »

Hermance ne pensa, tout l'après-midi, qu'aux oies qui l'avaient tant amusée. A six heures, on repartit enfin au-devant de la petite troupe. Elle ne se fit point attendre. Le soleil incendiait le coteau, et la route, entre ses peupliers au port d'arme, était saupoudrée d'or vivant. Toujours en ordre parfait sans qu'aucune n'élevât la voix, dans cette heure solennelle, les oies arrivèrent dans une apothéose.

A la croix des chemins qui pénétraient dans le village, le troupeau s'arrêta et il y eut une sorte de désarroi. Desclameurs s'élevèrent, il y eut des poursuites, quelques coups de bec échangés ; puis, par petits tas, il se fit des concubinales : « Pou, pou, pou ; pou-pou, tata, tata. Coin, coin. Pfu, fu, fu. Moin, moin, moin... — Vous comprenez ? — Non. — Oh ! ce n'est pourtant pas difficile. Elles se donnent rendez-vous pour demain ici même. Tenez, les voici qui se quittent. Elles s'en vont chacune chez elles. Voici les oies de la mère Jeanne, voici celles du château, voici celles de Magloire, et voici les deux du curé. Elles vont se coucher, après une journée bien remplie, je vous assure ! »

Le soir même, la petite Mme Hermance écrivait à son mari : « Mon cher Henri, je m'instruis beaucoup à la campagne et il faut que je vous demande tout de suite pardon pour la scène que je vous ai faite à propos du mot qui vous était échappé. Si vous ne me trou-

vez pas plus bête qu'une oie, c'est parfait, car les oies sont les bêtes les moins bêtes de la création. »

Autres personnages qui assisteront aux séances du Concile Plénier

Le chanoine Dauth représentant le chapitre de Montréal ; Mgr Routhier, représentant le chapitre d'Ottawa ; le chanoine S. J. Langis, celui de Rimouski ; le chanoine Choquette, celui de Saint-Hyacinthe ; Mgr Baril, celui des Trois-Rivières ; le chanoine Sylvestre, celui de Joliette ;

Vicaires généraux : Mgr C. A. Marois, Québec ; Mgr T. S. Hamel, Québec ; Mgr L. A. Paquet, Québec ; Mgr N. A. Dugas, Saint-Boniface ; R. P. J. Allard, Saint-Boniface ; Mgr D. Z. Racicot, Montréal ; Mgr P. J. Masterson, Kingston ; Mgr T. J. Daly, Halifax ; Mgr J. J. McCann, Toronto ; Mgr J. A. Thompson, Antigonish ; Mgr L. J. Langis, Rimouski ; Mgr D. J. Morrison, Charlottetown ; Mgr J. H. Blaquière, Charlottetown ; Mgr E. Lapointe, Chicoutimi ; Mgr H. O. Chalifoux, Sherbrooke ; Mgr S. H. Baril, Trois-Rivières ; Mgr G. F. Chapman, Saint-Jean ; Mgr J. Hébert, Saint-Jean ; Mgr L. N. Dugal, Chatham ; R. P. A. Lacombe, Saint-Albert ; Mgr H. Leduc, Saint-Albert ; Mgr J. L. Guertin, St Hyacinthe ; Mgr G. Corbett, Alexandria ; Mgr H. Lacoste, Prince-Albert.

Protonotaires Apostoliques : Mgr Ch. Guay, Mgr Olivier Mathieu, Mgr J. T. Allard.

Prêtres Domestiques : Mgr Henri Têtu, Mgr C. O. Gagnon, Mgr Maj. Bolduc, Mgr F. X. Bellefleur, Mgr G. Varrilly, Mgr M. Richard, Mgr A. Gauvreau, Mgr F. X. Faguy, Mgr T. G. Rouleau, Mgr N. J. Siros.

Camériers secrets : Mgr Ed. C. Tanguay, Mgr D. J. Gillis.

Recteurs des Universités Catholiques : M. l'abbé Amédée Gosselin, Québec ; Mgr G. J. Murphy, Ottawa.

Supérieurs de Séminaires : M. P. A. Sabourin, Valleyfield ; R. P. C. J. Lebrun, C. J. M., Halifax ; M. l'abbé D. Côté, Rimouski ; M. l'abbé A. O. Gagnon, Sherbrooke ; M. l'abbé Ch. L. Arcand, Trois-Rivières.

Supérieurs d'Ordres Religieux : R. P. Hage, provincial des Frères Prêcheurs ; R. P. Colomban Marie, provincial des Franciscains ; R. P. Ernest Marie, provincial des Capucins ; R. P. D. E. Leconte, provincial des Jésuites ; R. P. P. M. Dagnaud, provincial des Eudistes ; R. P. C. Lecoq, supérieur des sulpiciens ; R. P. A. Fiset, Provincial de la Congrégation du T. S. Rédempteur ; R. P. J. N. Dozois, provincial des Oblats de Marie Immaculée ; R. P. P. Magnan, provincial des Oblats de Marie Immaculée ; R. P. H. Grondin, provincial des Oblats de Marie Immaculée ; R. P. W. Kloefer, supérieur de la Congrégation de la Résurrection de N.-S.-J.-C. ; R. P. H. Richard, Congrégation des Maristes ; R. P. G. A. Dion, Congrégation Sainte-Croix ; R. P. C. Ducharme, Clercs Saint-Viateur ; R. P. P. Grand, Congrégation Saint-Basile ; R. P. S. Dydyk, C. S.-Basilien le grand.

Le Rév. Père Delany, S. J., a été nommé provincial de la Compagnie de Jésus en Irlande.

Le congrès des juristes catholiques qui se tiendra à Montauban, les 27 et 28 octobre prochain, sous la présidence de Mgr Marty, évêque de Montauban, et de M. de Lamarzelle, sénateur, a choisi pour sujet de ses délibérations : La révolution sociale par l'impôt.

J. E. CARREAU, Limitée Successeur de C.-B. Lanctot importateur D'ORNEMENTS D'EGLISES et BRONZES Vêtements Sacrodotaux, Vases sacrés, Lanternes, Drapeaux, Toiles pour Lingeries, Ornements Chemins de Croix, Statues, Vins de Messe, Cierge, Huile d'olive, Mémoires à Souvenir, Baya, BRUCIATLAS : Décoration d'Églises et Tombeaux pour Cérémonies Funébres, Articles de Missions et Pèlerinages No 16, Notre-Dame Ouest, Montréal

LE NOM SEUL EST UNE GARANTIE Redpath SUCRE GRANULE MANUFACTURÉ PAR THE CANADA SUGAR REFINING CO., Limited, Montreal, Can.

LA FARINE ROYAL HOUSEHOLD OGILVIE A remporté les honneurs de la Table Royale. Elle a conquis, de longue date, les suffrages de la ménagère Canadienne. Elle se transforme—avec un égal succès—en un pain riche, savoureux, au goût d'amande, ou en pâtisseries légères d'un saveur exquise. Elle répond à tous les besoins du ménage, parce qu'elle combine deux types de Farine en un seul—progrès décisif accompli dans les méthodes de fabrication. Par le choix du blé qui entre dans sa composition—le plus beau blé du Canada.— Par sa richesse en gluten, fibrine, albumine, caseine, amidon, dextrine et cellulose ; en phosphates de potasse, de magnésium et de chaux—principes essentiels à la formation, au développement, à l'entretien de l'organisme humain. La FARINE ROYAL HOUSEHOLD n'a pas son égale, ni au Canada, ni ailleurs, comme pureté, comme qualité, comme uniformité de composition : ce sont là quelques-unes des raisons qui lui ont valu les plus hautes et les plus flatteuses appréciations et la confiance générale du public. EN VENTE PARTOUT CHEZ OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, Limited, MONTREAL ET WINNIPEG

VINS DE MESSE "VATICAN" "SANCTUAIRE" Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et Echantillons sur demande DEPOSITAIRES : Arthur Drolet, St-Sauveur, Québec.— G. et Ed. Couture, Lévis.— Bellenfant et Giroux, Trois-Rivières.— L. E. Dubuc, Chicoutimi.— Laporte, Martin & Co, Ltd, Montréal.

EXAMEN DES YEUX GRATIS Ne négligez aucun mal de Yeux ni une Voe trop Précoce. Toute infirmité non faite par commande est toujours guérissable. N'achetez jamais des Verres Amovibles, ni aux Magasins à bon-marché. Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant spécialiste. Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opérations ni douleur : ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE de Montréal, 144 St-Jacques, près St-Catharines, près Ave Hôtel-de-Ville. Il recherche les Cas difficiles, Neurologie ; Pos. Yeux Artificiels, Waterbury à la tromper. Fabrication et réparations de toutes sortes de Lunettes, Lorgnon, etc. des nouveaux « Verres Yeux à centre » sont garantis pour 10 ans. Verres de Lois et de Prés, pour tracer, coudre, lire et écrire. Cette annonce rapporte vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Prenez garde ! Pas d'argent sur le circuit pour notre maison renommée. Heures de bureau : Tous les jours de 9 à 5 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

LE PACIFIQUE CANADIEN EXPOSITION ALASKA-YUKON PACIFIQUE Seattle, Wash., le 1er Juin au 16 Oct. 1909 Des billets de première classe, aller et retour, sont vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à VANCOUVER, B.C. \$89.00 VICTORIA, B.C. SEATTLE, Wash. PORTLAND, Ore. GRAND TRUNK E. POSITION ALASKA-YUKON PACIFIQUE Seattle, Wash., du 1er Juin au 16 Octobre 1909 Des billets de première classe, aller et retour, sont vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à VANCOUVER, B.C. \$89.00 VICTORIA, B.C. SEATTLE, Wash. PORTLAND, Ore. \$104.25

Liniment les Huiles De BOULANGER Guérit instantanément LE RUMATISME, les douleurs névralgiques, la raideur musculaire etc. Le Gie d'Entreprises Chimiques, 344 Ave Mont-Royal, Montréal

Colombine, l'orthographe et la Révolution

Connaissez-vous ce proverbe persan : « Il ne faut pas frapper une femme, même avec une fleur » ? Mais il ne s'applique pas aux femmes écrivains qui sont d'une humanité compliquée. De tout temps, elles ont été l'objet de la critique et il serait facile de nommer des publicistes célèbres qui ont cinglé sans merci les blanches épaules des bas bleus. Rien là qui surprenne.

La belle affaire, ce serait d'accorder impunité entière à leurs écrits, fussent-ils remplis d'erreurs ou de sottises ! Personne, à cette époque de démocratie littéraire, ne voudrait étendre outre mesure les droits de la femme lettrée et au nom de la galanterie souffrir sans regimber qu'elle couche des chinoïseries sur le papier.

Nous traitons d'égal à égal. Si susceptibles de faiblesse que nous soyons vis-à-vis d'elle, notre raison ne lui permettrait pas, voire aux jours de verve, qu'elle se livrât à des débauches lyriques ou à des bacchanales d'idées. Nous ne cultivons pas à ce point l'amour du scandale !

En tous cas, on se consolera de nos coups en songeant que la malice des femmes est au-dessus de toute malice : *malitia mulieris est super omnia malitiam*. C'est l'Écriture sainte qui le dit. Qui l'aurait cru ? Pourtant, nous y trouvons des réponses à tout. Pour peu qu'elles le veuillent les bas-bleus passés, présents et futurs y découvriraient un baume à leurs plaies saignantes et souvent l'art de raisonner.

Venons en aux fautes d'orthographe et de grammaire. Il sera toujours souverainement ridicule de s'en glorifier parce que l'on peut en rencontrer dans les chefs-d'œuvre des écrivains. Je prie madame Colombine de croire que les insultes de Victor Hugo à la syntaxe, et ses grosses plaisanteries de révolutionnaire ne seront jamais pour lui un titre de gloire devant la postérité. J'admettrais qu'un auteur qui a produit « les Contemplations » puisse se permettre des irrévérances à l'égard du style. Tant que madame Colombine n'aura pas créé de chef-d'œuvre, il sera permis d'être sévère à l'endroit de ses incartades littéraires. Nous ne la laisserons pas non plus sous cette fausse impression qu'en France les critiques sérieux tout comme les « sauvages » du Canada, n'ont pas constaté la dépravation d'un Rousseau, la pornographie d'un Zola. La mort honteuse de Voltaire et du chef des naturalistes est historique.

Que madame Colombine se calme et ne s'épuise pas en éloquence vaine. Respect à l'opinion et aux convictions d'autrui, soit ! Mais les critiques d'accord avec les gens d'esprit et les Français intelligents eux-mêmes pourront toujours sourire devant l'expression d'un chauvinisme exalté au sujet de la France. Les Français, pas plus que les autres peuples, n'ont le monopole de la sobriété et de la moralité. Je connais un Français de Montréal qui s'est bien amusé de l'opinion de Colombine. L'art, la littérature et les mœurs de France sont là pour prouver que le souci de la moralité ne les empêche pas de dormir ! N'insistons pas cependant. Nous aimons la France.

Madame Colombine pousse la malice jusqu'à parler d'inquisition, de révolution, etc. et un moment nous avons cru que le pauvre séminariste, qu'elle essaye d'exterminer dans les colonnes du *Nationaliste*, allait monter à la guilotine. Chère madame, vous êtes trop cruelle ! Vous évoquez le spectre de la révolution religieuse et vous prenez un très malin plaisir à voir nos religieux et nos prêtres prendre le chemin de l'exil, chassés par le mépris de tous. Votre féroce réjouissance devant cette perspective de demain nous a donné le froid au dos. Vous nous avez fait trembler. Oh ! ces décrochetages de couvent ! Oh ! ces petites sœurs des pauvres, ces sœurs de Sainte-Anne — vos anciennes maîtresses — bouculées et maltraitées par la sale police !

C'est sans doute en prévision de l'avenir et pour hâter la grande révolution dans la province que la culture morale enseignée au lycée des jeunes filles vous permet le mépris du séminariste. Qui sait si on n'y forme pas des petites révolutionnaires qui réferont avec nos futurs lycéens la révolution française en Amérique ? Qui sait si vous n'avez pas sous la main en réserve ou bien en herbe quelque Théroïque de Mircourt ? Mais l'histoire se répète et les révolutions finissent toujours par dévorer leurs propres enfants. Peut-être, alors, que nous vous verrons, nouvelle madame Roland, montant les degrés de l'échafaud et redire : O liberté, que de crimes on commet en ton nom !

Colombine, vous n'allez pas vous préparer une mort aussi tragique ! Notre humanité s'y refuse.

En tous cas, si l'amour de la vérité vous hante, vous ne manquerez pas de dire à vos petites élèves qu'au début de la colonie, les séminaristes mouraient avec les prêtres pour sauver la race française au Canada, et qu'à ce titre leurs descendants méritent des égards.

Quoi que vous en puissiez croire, les bas bleus ont toujours été de mauvaises éducatrices de la politesse. Leur défaut d'optique leur faisait prendre pour des insultes personnelles ce qui n'était que la critique triomphante de leurs insanités. La méchanceté les conduisit au meurtre. Vous connaissez l'assassinat raté d'Alphonse Karr. Et puis, n'ont-elles pas voulu exterminer Veillot et Barbey d'Aurevilly ? C'est prouvé, elles ont soif d'hécatombes ; les révolutions et les bouleversements sociaux suffirent à peine à les venger. Vous avez donc été dans la logique de votre lignée et vous nous êtes arrivée, portant dans votre manteau un petit instrument, pire qu'une cartouche de dynamite, qui a été arrosé du sang de milliers de victimes.

Plusieurs se sont demandés, si, à la fin de votre réquisitoire, comme au Cap Diamant — O puissance de la Chimie ! — « vos affinités matérielles ne s'étaient pas volatilisées ? » Rayon éternel... pensée bobème... carreau brouillé... toiles d'araignées... Je laisse aux chimistes le soin de bâcler la question, je m'y arrête juste assez pour m'apercevoir que vos gambades et vos sauteries vers l'azur nous paratront toujours dépourvues de grâce.

Vous devez en prendre votre parti : le style c'est la femme. Encore un coup. Ce qu'il y a d'éternel, madame, ce sont les grands principes traditionnels, la foi en un Être supérieur qui gouverne les races et les individus, qui se joue d'eux selon son bon plaisir ; ce sont ces appellations divines que vous prononcez jadis sur les genoux de votre mère et qui défieront les caprices des siècles, de la mode, du goût ; mais non cet esprit de négation et de dépression qu'une certaine école cherche à répandre, cet enseignement qu'une femme donne dans un lycée neutre, ou encore cette opposition outrancière et malheureuse qu'elle peut faire aux leçons du catéchisme.

Par une singulière revanche de la vérité, malgré vous et comme pour prouver que le passage de la Vérité infinie laisse dans une âme sa trace indéfectible, ce qui transparaît à travers ce style dont vous êtes si fière et dont vous vous proclamez la créatrice, c'est la réminiscence biblique, c'est la phrase moulée sur l'Évangile. Vous y revenez sans cesse, comme ce grand malade qui s'appelle Anatole France et qui semble obsédé par le désir, dans son acharnement insensé et inutile, à vouloir le détruire. Non, vous n'êtes pas de celles qu'on méprise, mais qu'un travers de cervelle ou un manque de philosophie saine égare de la voie droite et que l'on plaint. Tot ou tard vous reviendrez à la Vérité. Quand la souffrance aura davantage blanchi vos cheveux, vous comprendrez le néant de bien des choses et vous mépriserez l'agitation néfaste du petit groupe montréalais qui conspire à la destruction des grandes forces traditionnelles de la race.

Madame, ce n'est pas votre personnalité que je veux attaquer. Je vous crois meilleure que ceux qui vous applaudissent et vous soutiennent de leurs bravos, et c'est pourquoi, au jour de la rétribution, Dieu vous pardonnera vos injures gratuites au bon sens.

Je ne fais pas de peine à vous reconnaître une imagination furibonde et une sensibilité qui va jusqu'au délire. Un peu de discipline harmonie eût été ces deux facultés et vous rendrait capable de créer quelque chose. Mais il faudrait d'abord faire taire en vous la révolte sociale, éprise de rêves humanitaires et désireuse de jouer, au Canada, le rôle littéraire et social de Georges Sand. Il faudrait vous dépouiller de l'erreur darwiniste et reconnaître avec les vrais savants qu'elle a fait faillite et qu'elle ne peut expliquer la création des mondes. Et alors, revenant aux claires fontaines de votre enfance nourrie aux sources pures qui s'épanchent de nos montagnes, nous surprendrions peut-être un jour sur vos lèvres la vieille chanson traditionnelle, renforcée d'un accent inconnu de beauté. D'ici là, réfrénez vos malices et ne vous payez plus le ridicule d'effrayer vos contemporains en agitant l'épouvantail révolutionnaire sur leurs têtes. Personne ne vous prendra au sérieux. J'aimerais bien que vous méditiez cette parole de Shakespeare met dans la bouche d'Horatio : « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre que n'en contient toute votre phi-

losophie ». Elle est lumineuse : cette parole, et nous dévoile nos pauvres limites.

CLAUDE PERSAN

Un bon catéchisme

Mgr Delamaire, évêque coadjuteur de Cambrai, vient de faire paraître une nouvelle édition de son *Catéchisme diocésain*.

Ce qu'il y a de caractéristique, dans ce livre, c'est le souci général qui s'y fait jour, de mettre l'instruction religieuse au courant des nécessités de l'heure présente.

Ainsi au sujet des mauvaises lectures, on y trouve un enseignement comme celui-ci, si net, si opportun :

D. Quelle est, actuellement, la lecture la plus dangereuse pour la foi ?

R. Actuellement, la lecture la plus dangereuse pour la foi est celle des mauvais journaux.

D. A quel signe peut-on reconnaître qu'un journal est mauvais ?

R. On peut le reconnaître à ses attaques fréquentes et à ses moqueries dirigées contre la religion, ses ministres, et les bonnes mœurs.

D. Est-ce donc un péché de lire un journal impie ou immoral ?

R. Oui, c'est un péché, surtout si on le lit habituellement et sans raison grave. C'est également un péché de le faire lire à d'autres, principalement à des enfants ou à des gens peu instruits et sans défense.

D. Les parents qui confient leurs enfants à des maîtres impies commettent-ils une grande faute ?

R. Oui, car ils se rendent complices de la corruption de leurs enfants, et responsables de tous les maux qui ne manqueront pas de les accabler plus tard, eux et leurs enfants, à cause de cette mauvaise éducation.

Enfin, cette page :
D. Que doivent faire les fidèles pour assister leurs prêtres ?

R. Ils doivent : 1° les aider dans leur ministère et leurs œuvres ; 2° les défendre quand on les attaque ; 3° leur procurer ce qui est nécessaire à la subsistance.

D. Pourquoi un chrétien doit-il aimer sa patrie et être un bon citoyen ?

R. Parce que, dans la pensée du Sauveur, la patrie est une grande famille dont tous les membres doivent s'aimer, se servir et se défendre les uns les autres, comme des véritables frères.

D. Quelles sont les principales obligations du citoyen chrétien ?

R. Les principales obligations du citoyen chrétien sont : 1° de respecter les dépositaires de l'autorité ; 2° de contribuer aux charges de l'État ; 3° de remplir avec conscience le devoir électoral.

L'ONDOIEMENT

Nous lisons dans le *Bulletin catholique*, le communiqué suivant de l'Évêque de Montauban :

« On nous demande assez fréquemment d'« ondoier » un enfant.

L'« ondoier », c'est le baptême donné à l'enfant en omettant les cérémonies, les prières et les onctions qui le précèdent et le suivent.

Il est évident que, dans le cas de nécessité, lorsque l'enfant est en danger de mort, on peut et on doit l'« ondoier » à domicile, lui donner le baptême sans les cérémonies, et si l'enfant revient à la santé, c'est un devoir aussi de lui faire suppléer les cérémonies le plus tôt qu'on le peut.

Mais, hors le cas de nécessité, peut-on séparer le baptême des prières qui le précèdent et le suivent, sous le prétexte ordinaire que l'on attend le parrain ou la marraine ?

Qui donc ne voit, par la seule définition de l'« ondoier », que, hors le cas de nécessité, cette séparation du baptême des prières est toute contraire à l'esprit de l'Eglise et aux saintes règles de la liturgie de l'Eglise.

De plus — et remarquez bien ceci — le parrain et la marraine sont ceux qui « tiennent l'enfant au baptême ». Il se contracte alors, entre le parrain, la marraine et le baptisé, une affinité, une parenté spirituelle.

Mais quand on sépare le baptême des cérémonies, il n'y a dans le supplément des cérémonies ni parrain ni marraine, l'enfant étant déjà baptisé, il n'y a que des personnes qui portent l'enfant sans contracter avec lui aucune affinité, aucune parenté spirituelle. Comment, après cela, ne pas comprendre la fausseté du prétexte trop souvent allégué de l'absence du parrain ou de la marraine ?

Que faire donc, quand le parrain et la marraine se trouvent éloignés et ne peuvent venir immédiatement. Les faire représenter par procuration, c'est le seul moyen de leur conserver le titre de parrain et de marraine avec l'affinité spirituelle et les obligations qui en découlent.

Après cette simple explication, il nous semble que tout catholique comprendra pourquoi Mgr l'Évêque ne veut et ne peut, hors le cas de nécessité, accorder la permission d'« ondoier », c'est-à-dire la permission de séparer le baptême des prières et cérémonies.

L'ART DE FAIRE L'OPINION

Nous avons déjà montré le grand danger, au point de vue de l'exactitude, des agences de publicité télégraphiques.

Ces agences ne se contentent pas d'adresser aux journaux des renseignements en laissant à ceux-ci le soin d'en faire l'usage qui leur convient ; elles ajoutent aux faits ou en retranchent ce qu'il plaît à telle grande puissance — qui

paie largement — d'y faire ajouter ou retrancher.

Dans ces conditions, les nouvelles rapides transmises par les agences — non sans qu'il en coûte gros aux journaux quotidiens — ne peuvent inspirer à ceux qui les lisent qu'une très médiocre confiance.

Et ce sont ces agences qui font l'opinion. On peut juger si celle-ci est erronée !

LE PARTI CARLISTE EN ESPAGNE

Les événements de Metilla et de Barcelone ont rejété à l'arrière-plan la crise du parti carliste. Même avant la mort de son prince, de symptômes de désagrégation se manifestaient dans son sein. La disparition du chef respecté Barrio y Mier fut une grande perte pour le parti. Le successeur que lui donna Don Carlos vit son autorité contestée et l'on entendit tomber des lèvres d'un député carliste des paroles qui disaient tout haut ce que plusieurs pensaient tout bas : « Don Carlos disparu, l'on verra ce qu'il y aura à faire. Le ralliement à la dynastie régnante serait-il impossible ? »

La mort semble d'ailleurs prendre à tâche la désorganisation de ce parti. Son meilleur champion, le journaliste Bolanos, a été emporté à 44 ans, par une maladie causée par le surmenage incessant qu'il s'imposait. Bolanos était pauvre, et pour subvenir aux besoins des siens, il était obligé d'écrire dans plusieurs journaux ou revues. En Espagne, non plus, la presse catholique n'enrichit pas ses hommes. La mort de ce publiciste est une perte pour le journalisme et les lettres espagnoles.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Pierre-Alphonse Brunet, ancien procureur du Séminaire de Sainte-Thérèse, décédé le 11 du courant.

16 DIPLOMES D'HONNEUR ET MEDAILLES D'OR

FARINE RENAUX

Aliment Lacté et Phosphaté à l'usage des enfants en bas âge

Recommandé par les Sommités Médicales

Adopté à l'Hospice des Enfants Assistés de Bruxelles, dans les Crèches, Hopitaux, bureaux de bienfaisance des principales villes du pays

SUCCES CERTAIN EN CAS DE DIARRHEES ET D'ENTERITES

J'appelle l'attention des mères sur la proportion élevée des PHOSPHATES contenus dans la Farine Renaux. Des résultats cliniques nombreux en font foi et quantité de rapports (dont quelques extraits ci-dessous) en font mention :

Dr Hya Kuborn. Extrait du compte rendu présenté à la Crèche de Seraing, le 1er mars 1892 :

« C'est une farine contenant en sucre, en chlorures, en carbonates et phosphates à base de soude, de potasse et de chaux, les strictes proportions physiologiques qui en font un aliment d'une digestion facile et aussi complète que possible pour les enfants du premier âge. »

Dr Van Battel, Malines. Guide pratique de la Jeune Mère (page 96e) :

Nous recommandons tout particulièrement la FARINE RENAUX. Elle renferme en substances minérales tous les éléments indispensables à la formation des tissus : les phosphates notamment, si nécessaires au premier âge pour le développement des os, s'y trouvent en proportion convenable. Des essais comparatifs nous autorisent à préférer la Farine Renaux à tous les produits similaires. »

Journal d'accouchements. Liège, 30 avril 1896 :

« Les matières albuminoïdes, mais encore les hydrates de carbone, s'y trouvent en proportion notable et sous une forme facilitant l'assimilation. Il existe également dans ce produit belge une bonne proportion de phosphate calcique si utile dans la première enfance. »

Gazette Médicale de Liège, 25 juin 1895 :

« Cette farine renferme tous les éléments nécessaires pour favoriser le développement des dents et des os, ce qui lui a valu son succès rapide dans l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Facile à digérer, d'un goût agréable, elle constitue un remède efficace dans les dyspepsies et les troubles gastro-intestinaux. »

Bulletin scientifique de la chimie pharmaceutique, avril 1895 :

« L'alimentation rationnelle des enfants a toujours été une question d'étude et de sollicitude de la part des médecins et des directeurs des maternités et des crèches. Elle n'a pas moins d'importance dans la clientèle ordinaire. Les spécialistes ne manquent pas ; l'étranger surtout nous envahit de ses produits et trop souvent on préconise ou accepte au hasard, une préparation dont on ne connaît pas suffisamment ni la composition ni les résultats cliniques. Nous avons aujourd'hui un produit belge, la Farine Renaux, qui présente toutes garanties à ce sujet. Des résultats cliniques nombreux en ont prouvé la supériorité. »

Le Médecin, 10 février 1895 :

« Il est bien compréhensible que le meilleur aliment pour l'enfant sera celui qui se rapprochera le plus possible du lait naturel. Il devra posséder, à côté d'une grande valeur nutritive, un dosage parfait et une vertu d'assimilation facile. Les journaux scientifiques les plus sérieux, les autorités médicales les mieux établies ont attiré et attirent chaque jour l'attention sur la supériorité de la Farine Renaux sur les produits similaires. »

« Cet excellent produit belge renferme tous les principes qui conviennent à une bonne alimentation de l'enfant qui la supporte avec une grande facilité. Les honneurs n'ont pas manqué à la Farine Renaux : les nombreuses distinctions obtenues aux expositions sont venues confirmer la haute valeur de cet aliment béli par les mères qui en font usage. »

Journal de Pharmacie d'Anvers, septembre 1895 :

« La Farine Alimentaire Renaux se présente sous un aspect très uniforme et produit bien les effets salutaires promis. »

Société Royale de Pharmacie de Bruxelles, 15 octobre 1895 :

« A l'Exposition de Pharmacie nous avons surtout remarqué la précieuse FARINE de M. ALFRED RENAUX, de Duffel, si recommandée comme aliment tonique pour enfants, vieillards et personnes faibles. Cette farine a reçu des témoignages de satisfaction de la plupart des grandes sommités médicales belges, tant nutritive. »

Rapport de M. Aubard, chimiste chargé de l'analyse de la FARINE RENAUX :

« L'analyse démontre que la FARINE RENAUX est beaucoup plus riche en albumine qu'aucune autre. C'est dire que, comme force nutritive, elle prime toutes celles connues. »

« Elle l'emporte sous le rapport des substances minérales qui y sont introduites avec modération et raisonnement. »

« Le phosphate de calcium aidera à la formation des os, préviendra les maladies dont le système osseux serait le siège et contribuera à leur guérison. »

CONSULTATION DE L'EXTRAIT DE L'ANALYSE, faite par M. De NAEYER, pharmacie-chimiste :

« Il résulte des données obtenues que la FARINE RENAUX est une excellente farine alimentaire et lactée. Sa composition très simple doit la faire recommander comme produit pur pour une bonne alimentation des enfants. »

Afin de procurer un aliment irréprochable aux enfants et de donner toutes les garanties possibles aux mères de famille, je n'emploie, pour la fabrication de la FARINE RENAUX, que du lait provenant de vaches reconnues saines, après tuberculisation, et se trouvant sous le contrôle permanent d'un vétérinaire du Gouvernement.

En employant la FARINE RENAUX, les mères peuvent avoir la certitude de donner un aliment de qualité supérieure à leurs enfants ; aussi n'hésiteront-elles pas à l'adopter, car la santé de leurs enfants dépend d'une alimentation rationnelle et qui soit en rapport avec leurs organes délicats.

EN VENTE DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES

Fabrique : ALFRED RENAUX, Duffel, Belgique

Représentant au Canada : ULD. FRANCOEUR, Québec.

Exposition Universelle de Liège 1905. Diplôme d'honneur : la plus haute récompense.